

#8
Oct
19



À tous les coins de rue

- la newsletter de la Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes -

A la Une!

Journées Professionnelles* 19 et 20 Novembre 2019 Théâtre des Asphodèles (Lyon)

Au programme cette année:

- Présentation des dispositifs d'**accompagnement** et de **financement** de la Région et de la DRAC
- Atelier d'aide au montage de **production**
- Atelier de réflexion autour de nouveaux **indicateurs d'évaluation** pour les Arts de la Rue et réécriture d'un dossier de demande de subvention adapté
- Approche de la **prévention des risques** au travail et du **document unique** pour les Arts dans l'Espace public avec le **CMB**
- Présentation de dispositifs de **financement « privés »**: le 1% Travaux Publics, le mécénat, les fondations, le club des partenaires, les fonds de dotation.

Programme et intervenant.e.s détaillés par [ici](#).
[Inscription](#)

*journées gratuites, ouvertes à tou-te-s sur inscription

Focus Adhésions

Depuis cette année, les adhésions sont prises en compte de **date à date**. Ce qui signifie que si vous adhérez maintenant, votre adhésion est valable pour une année. Inutile donc d'attendre le 1er janvier pour adhérer!

A la fin octobre 2019, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes représente **18 adhérent.e.s** Individuel.le.s et **30 adhérent.e.s Structure**.

La Fédé est forte de ses adhérent.e.s et comme disait l'autre « Seul.e, on va plus vite; ensemble, on va plus loin ».

Sauvez la date!

Novembre

19, 20 Journées professionnelles de la Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes - Théâtre des Asphodèles - [inscriptions](#)

21 Forum Entreprendre dans la culture aux Substances - [infos](#)

29 Conférences Flash « Patrimoine et Création: le passé a de l'avenir » - Auvergne-Rhône-Alpes-Spectacle-Vivant - [infos](#)

Décembre

5 le 45' tour! À Lyon- 45 minutes pour échanger sur vos projets avec Auvergne-Rhône-Alpes-Spectacle-Vivant - [infos](#)

15 Date limite envoi des dossiers de demande de subvention de la Région - [cerfa](#)

Janvier

7 Conseil d'administration de rentrée de la Fédération des arts de la rue - lieu à définir

30 le 45' tour! Au Puy-en-Velay - 45 minutes pour échanger sur vos projets avec Auvergne-Rhône-Alpes-Spectacle-Vivant - [infos](#)

Chacun.e cherche son.sa chacun.e

(date de fin de candidature)

12 nov [Appel à résidence](#) - Festival « Les Hommes Forts » - Givors (69)

22 nov [Appel à projet](#) s'adressant à toutes compagnies/ structures/ collectif souhaitant proposé un **projet participatif** - Galerie 6 - Vénissieux (69) - AAP annexé.

la **fédération des arts de la rue**

auvergne-rhône-alpes

Vous souhaitez adhérer? C'est par [ici](#)
Vous souhaitez nous écrire: [c'est par là](#)
Vous souhaitez nous appeler: 06 50 24 13 28

Galerie 6

Culture et lien social sur le quartier
Division Leclerc

Appel à projets 2020



Date limite de candidature : 22 novembre 2019

1- Contexte

La culture au service du lien social et de la vie de quartier

Depuis 2014, le bailleur social Alliade Habitat, propriétaire de la résidence Division Leclerc, en partenariat avec la Ville de Vénissieux, met à disposition des locaux dédiés à l'activité artistique et culturelle : la Galerie 6. Ce lieu accueille des compagnies et artistes qui ont à cœur de participer à la vie du quartier en favorisant les liens entre les habitants et la culture, par des **projets créatifs et participatifs**. Ce lieu, destiné aux habitants, est donc à la croisée d'un lieu de vie sociale et d'un lieu de création artistique et culturelle, d'ouverture vers l'imagination, de découvertes et d'échanges. Il s'agit, par ce projet, de valoriser les potentiels des habitants en faisant appel à l'imaginaire individuel et collectif.

Considérant la culture comme un formidable levier de lutte contre les inégalités sociales, ce projet est une réponse à l'objectif de démocratisation de l'accès à l'offre et aux pratiques culturelles tel que défini dans le **Contrat de Ville 2015-2020 de Vénissieux**. Il répond aussi à l'enjeu de développement d'actions de proximité visant le renforcement du lien social et du vivre-ensemble. Enfin, à travers l'ambition d'un lieu ouvert sur le quartier, le projet Galerie 6 entend répondre à l'enjeu de mobilisation de l'art et de la culture dans les espaces publics pour favoriser la rencontre et les projets communs.

Dans la continuité des compagnies accueillies depuis 2014, la structure culturelle retenue dans le cadre de cet appel à projet contribuera aux objectifs globaux définis pour ce lieu :

- Recréer du lien entre les habitants et les partenaires locaux, gardiens, associations, structures socio-culturelles, établissements scolaires... avec pour objectif la réappropriation du quartier par ses habitants
- Favoriser l'ouverture culturelle et proposer une démarche participative
- Faire de Galerie 6 un lieu ressource de convivialité autour de la culture, reconnu et mobilisé par les habitants à l'échelle de la résidence et plus largement du quartier

Une galerie au cœur du quartier Division Leclerc

La Galerie 6 est située dans la tour 6 de la résidence Division Leclerc, composée de cinq tours de logements sociaux (341 logements) au cœur du plateau des Minguettes, à proximité de l'axe majeur Jean Cagne et de la ligne T4 du tramway. Le parc des Minguettes, espace vert de 14 hectares, se situe à quelques minutes à pied de la résidence.

Des équipements socio-culturels et éducatifs structurants se situent en immédiate proximité : collège Elsa Triolet, groupe scolaire Anatole France, Maison de l'Enfance et bibliothèque Anatole France, école de musique Jean Wiener, cinéma Gérard Philipe, centre académique Michel Delay et centre social Roger Vailland.

Contexte socio-économique de la résidence

Source : Alliage Habitat, 2018

- 1200 habitants
- 100% de logement social, proximité avec le quartier du Cerisier qui compte quelques copropriétés et maisons de ville, un taux de rotation des logements assez important (l'équivalent d'une tour est renouvelé chaque année)
- 57% de ménages avec enfants dont 17% sont des familles monoparentales
- les 0-18 ans représentent 42% de la population
- une forte proportion de personnes seules : 26% de la population
- 42% d'inactifs, 12% de retraités (taux de chômage de 35% à l'échelle des Minguettes, 23% sur la Ville)
- 47% d'étrangers (nationalité du contractant principal)
- 7872€/an en moyenne pour un ménage avec 2 enfants (8800€/an en moyenne sur les Minguettes et 13500€/an à l'échelle de la Ville)
- quelques commerces de proximité (boulangier, coiffeur...)
- Pas de collectifs ou d'associations d'habitants mobilisés connus

Cf. cartographie du quartier en annexe de ce document

2- Objectifs opérationnels et attendus

Le projet 2020 répondra aux trois objectifs opérationnels suivants :

- aller à la rencontre des habitants et recueillir leurs envies, souhaits, idées afin d'avoir une vision fine de leurs attentes pour ce lieu
- tester et expérimenter des démarches participatives
- créer avec les habitants une « œuvre » collective

Attendus :

- Démarche : proposer un projet qui mette au cœur la médiation culturelle par des moments de rencontres (ateliers, événements...) et capacité du porteur d'ouvrir sa démarche et d'aller à la rencontre d'habitants.
- Production : visant des objectifs de découverte et de renforcement du lien social, il n'y a pas d'objectif de production et diffusion d'œuvres artistiques *stricto sensu* mais un enjeu d'action participative qui implique et rend acteurs les habitants. Des temps de restitution et de valorisation du travail mené avec les habitants seront organisés (notamment en lien avec les ressources de la Ville).
- Ancrage et partenariat local : s'appuyer sur et renforcer les dynamiques locales existantes en collaboration avec les acteurs du territoire en complémentarité avec l'offre culturelle de la Ville (liens aux équipements culturels municipaux, aux résidences arts plastiques et littéraire, aux collèges et écoles, etc.).

La culture comme levier

Dans ce projet, la culture est envisagée comme l'ensemble des pratiques créatives qui agissent comme des vecteurs de lien social, d'échange, de collaboration, et de valorisation des habitants et de leur environnement. A ce titre, il n'est pas recherché un champ artistique ou culturel spécifique et toute proposition qui peut être support à la création participative sera étudiée (théâtre, arts du cirque, arts numériques, culture scientifique, vidéo, photographie, arts plastiques, musique, architecture...).

3- Modalités de déploiement et suivi du projet

La structure (ou le groupement) retenue occupe un espace de 120m² et partage l'entrée (accès direct depuis l'extérieur) avec l'association Compagnons Bâisseurs qui déploie un projet de bricothèque dans un local adjacent à la Galerie. Des collaborations entre les deux projets pourront être mises en œuvre.

Elle est donc garante du bon fonctionnement du lieu, en lien avec les membres du comité de pilotage (bailleur social, Ville de Vénissieux, Déléguée du préfet, DRAC).

Le projet devra être mis en œuvre dans une période comprise entre janvier et décembre 2020. Deux phases rythmeront le projet :

- phase 1 : de janvier à mai 2020. Immersion du porteur de projet dans l'environnement, rencontre avec les partenaires locaux, rencontres avec les habitants + toute autre action de préfiguration jugée pertinente.
- phase 2 : à partir de mai 2020. Installation dans les locaux.

En fonction des résultats obtenus, le projet pourra être poursuivi en 2021.

Un comité de pilotage composé du bailleur social Alliade Habitat, des services de la ville de Vénissieux (Direction des Affaires Culturelles et Grand Projet de Ville), de l'Etat (déléguée du préfet/DRAC) et du porteur de projet se réunira 2 à 3 fois au cours de l'année.

4- Suivi

Le porteur de projet proposera quelques éléments qualitatifs et/ou quantitatifs de suivi et de la progression du projet : volume de public touché par tranche d'âge, nombres d'ateliers proposés...

Objectif	Indicateur de progression
<i>Ex : Faciliter l'accès à la culture</i>	<i>Ex : Nombre d'événements organisés à la Galerie et nombre d'habitants y ayant assisté, nombre d'habitants réguliers...</i>
...	...

5- Moyens mis à disposition

Moyens matériels et techniques :

Deux logements du bailleur social Alliade sont mis à disposition pendant la durée du projet soit un espace de 120m² composés de plusieurs salles, dont une entrée mutualisée avec l'association Compagnons Bâisseurs.

Une convention d'occupation sera signée entre Alliade Habitat et le porteur de projet sélectionné.

Moyens financiers :

Le porteur de projet pourra bénéficier d'un appui financier dans le cadre des financements liés à la politique de la ville (10 000€).

Un co-financement est attendu.

6- Calendrier de sélection

Date limite de candidature : **le 22 novembre 2019**

L'équipe du Grand Projet de Ville et le bailleur Alliade Habitat seront à disposition pour toute information complémentaire et visite de site pendant la phase de candidature.

Jury prévisionnel (Ville de Vénissieux -Grand Projet de Ville et Direction des Affaires Culturelles-, Déléguee du préfet, DRAC, Bailleur Alliade Habitat) : **début décembre 2019 et réponse aux porteurs avant fin décembre 2019 pour début du projet en janvier 2020.**

7- Critères de sélection

Le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- Parcours et expérience du porteur en QPV ou dans un environnement urbain similaire, sur des projets de développement local et avec de forts enjeux de médiation
- Importance du volet « médiation » dans la démarche proposée
- Intégration de la dynamique partenariale dans le projet

Les projets proposés pourront être portés individuellement par une structure ou collectivement par un groupement avec un porteur de projet identifié et en capacité de recevoir des subventions publiques. Dans le deuxième cas, un porteur devra être identifié. Celui-ci sera garant du suivi du projet et sera signataire de la convention d'utilisation des locaux avec le bailleur Alliade Habitat. L'intégralité des subventions obtenues lui sera octroyée et il sera garant de sa bonne gestion.

Eléments de dossier à fournir :

Dossier présentant la proposition de projet (libre présentation du dossier) et les expériences /projets menés dans des contextes ou avec des objectifs similaires.

Ce dossier (4 pages maximum + annexes) présentera la démarche proposée, le public ciblé, un budget prévisionnel valorisant les moyens humains déployés, ainsi que le calendrier de mise en œuvre du projet mentionnant les principales étapes du projet et les temps de présence sur site/d'ouverture de la Galerie.

Tout document supplémentaire utile à la compréhension du projet et/ou du porteur (dossier artistique, compte rendu d'action...).

Contact :

Les candidatures sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : emartenot@ville-venissieux.fr

Pour toute question relative au présent appel à projet :

Estelle MARTENOT, Agent de développement territorial

Grand Projet de Ville de Vénissieux : 04 72 90 10 96

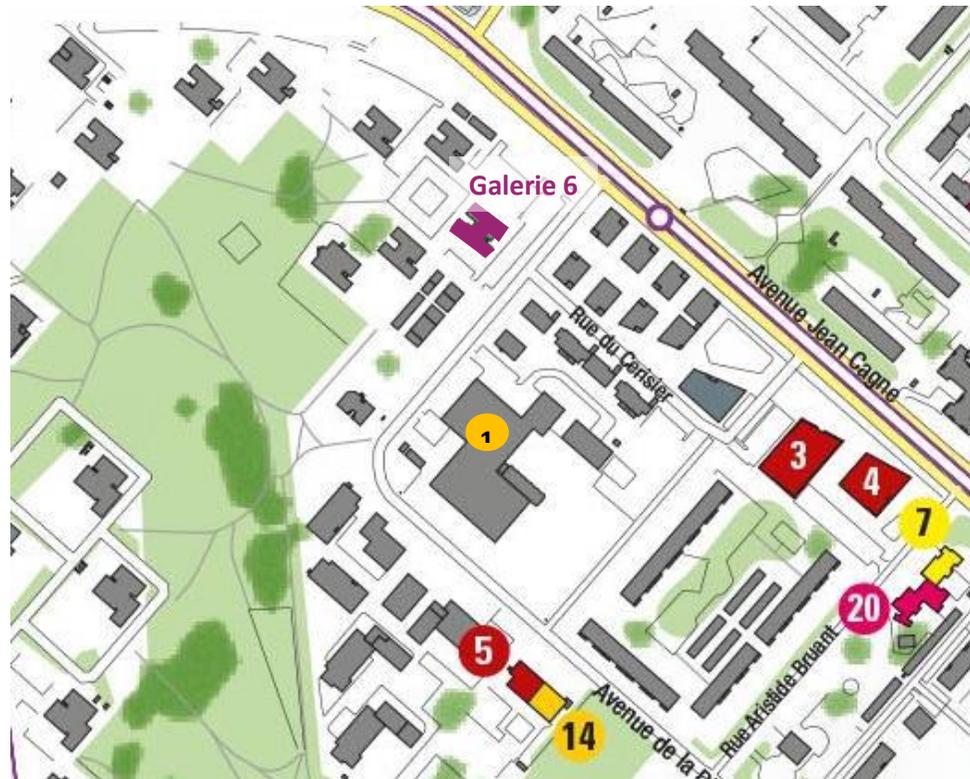
ANNEXE 1 :

Localisation de la résidence Division Leclerc sur le plateau des Minguettes



ANNEXE 2 :

Zoom : Galerie 6 dans son environnement urbain



Légende :

- 1 : Collège Elsa Triolet
- 3 : Cinéma Gérard Philippe
- 4 : Ecole de musique Jean Wiener
- 5 : Bibliothèque Anatole France
- 14 : Maison de l'Enfance Anatole France
- 7 : Crèche Graines d'Eugénie
- 20 : Centre social Roger Vaillant